



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Bourg en Bresse, le 02 octobre 2020

Compte rendu du CSE du 29 septembre 2020

Président : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Cindy Miguel (Responsable adjointe RH), de Mickaël Moissonnier (Responsable service gestion) et de Sébastien Ruis (DEX).

Membres élus titulaires présents : Alain Jouan, Sandra Monnery, Virginie Gonneau, Gregory Chiarot, Elodie Martin, Hervé Barrois, Sylvain De Nicola, Coumba Yatte, Nicolas Lazzaro, Aurélien Delorme.

La séance est ouverte à 9h30.

1. Approbation du CR du CSE du 26 août 2020 et du CR 16 juin 2020 (Réunion Sécurité).

Les comptes rendu ont été validés à la majorité des membres présents.

2. Marche de la société.

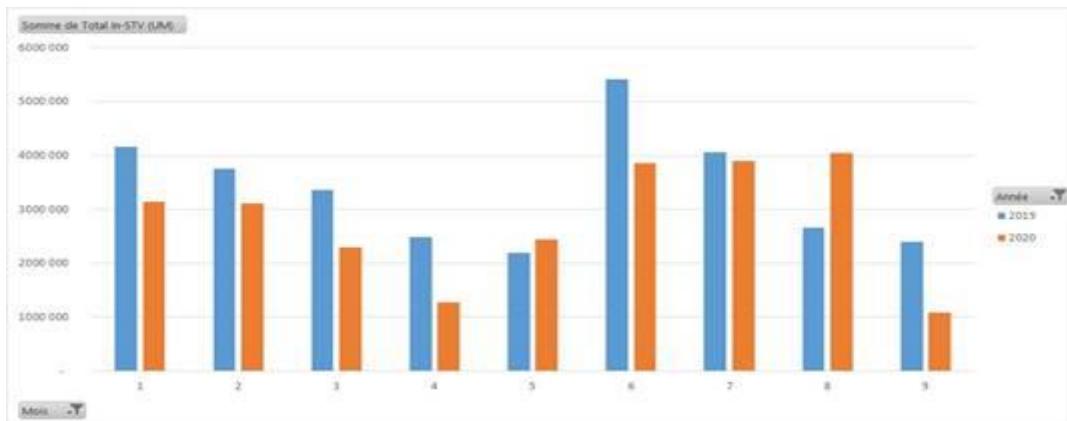
- A ce jour il n'y a plus de retard sur le flux de préparation de commande. Ce résultat étant lié aux heures supplémentaires et aux bons résultats des personnes présentes.

Il faut noter que **la moitié des heures supplémentaires n'a malheureusement servit qu'à pallier à l'absentéisme des CDI** qui a atteint le palier historique de 22% sur l'été quand le taux intérim est de 8% !!!

La direction remercie tous les salariés qui ont fait l'effort de réaliser des heures supplémentaires permettant de récupérer ce retard.

- Sur le flux de réception, il reste encore des retards de livraison fournisseurs à Mi-Septembre.

Flux de réception STV+PDA à fin de semaine 38 :





Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

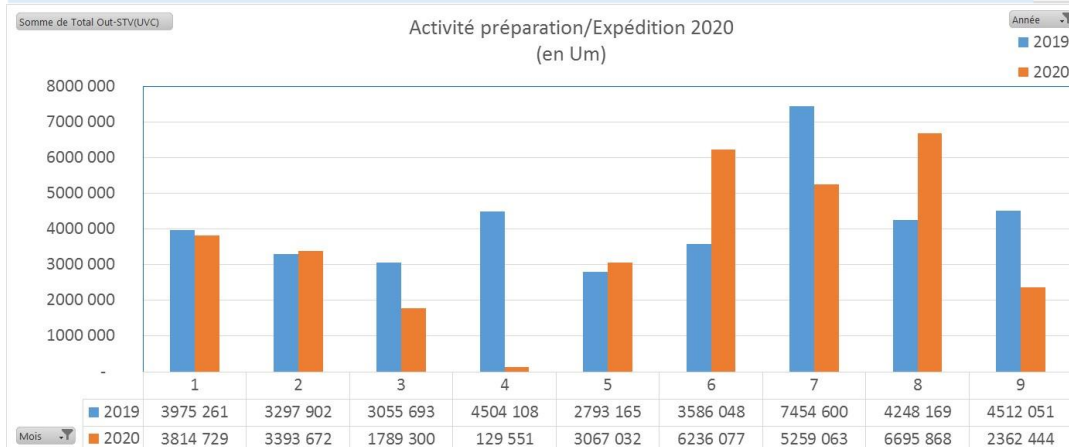
Somme de Total In-STV (UM) Étiquettes de colonnes				
Étiquettes de lignes	2019	2020	Total général	EVO
1	4 154 829	3 140 495	7 295 324	-24,4%
2	3 749 385	3 106 290	6 855 675	-17,2%
3	3 358 880	2 291 863	5 650 743	-31,8%
4	2 491 908	1 282 412	3 774 320	-48,5%
5	2 197 504	2 444 776	4 642 280	11,3%
6	5 408 125	3 856 738	9 264 863	-28,7%
7	4 059 068	3 897 184	7 956 252	-4,0%
8	2 653 876	4 037 643	6 691 519	52,1%
9	2 395 801	1 083 287	3 479 088	-54,8%
Total général	30 469 376	25 140 688	55 610 064	-17,5%

Le mois d’Août a été important suite à la réception de marchandise en retard de livraison fournisseur suite à la période de chômage partiel.

Le cumul début d’année est à -17,5% contre -21,2% à fin Juillet, on récupère donc du retard.

Flux de préparation STV+PDA à fin de semaine 38 :

Somme de Total Out-STV(UVC) Étiquettes de colonnes				
Étiquettes de lignes	2019	2020	Total général	EVO
1	3 975 261	3 814 729	7 789 990	-4,0%
2	3 297 902	3 393 672	6 691 574	2,9%
3	3 055 693	1 789 300	4 844 993	-41,4%
4	4 504 108	129 551	4 633 659	-97,1%
5	2 793 165	3 067 032	5 860 197	9,8%
6	3 586 048	6 236 077	9 822 125	73,9%
7	7 454 600	5 259 063	12 713 663	-29,5%
8	4 248 169	6 695 868	10 944 037	57,6%
9	4 512 051	2 362 444	6 874 495	-47,6%
Total général	37 426 997	32 747 736	70 174 733	-12,5%





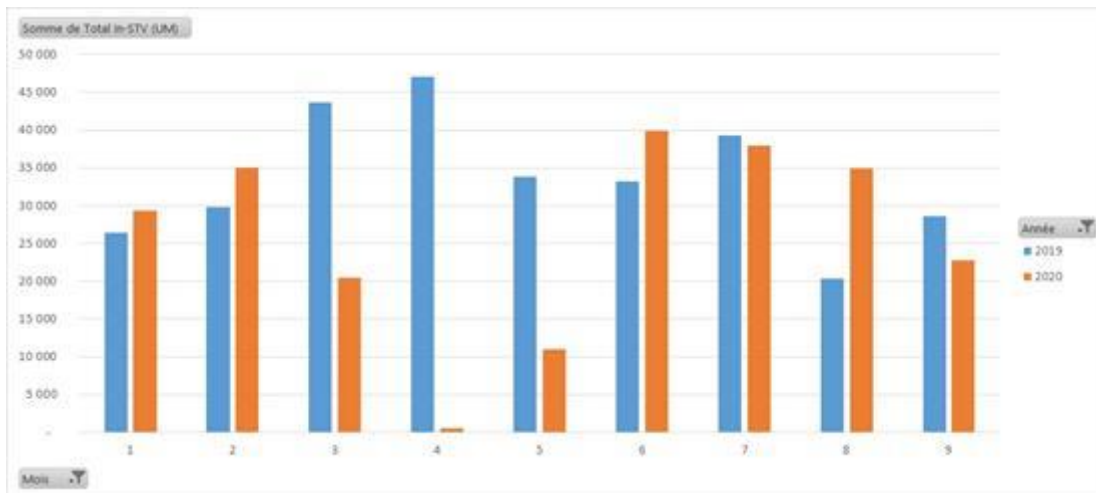
Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Le mois d’Août a été important suite à la réception de marchandise en retard de livraison fournisseur suite à la période de chômage partiel.

Le cumul début d’année est à -12,5% contre -17,4 % à fin Juillet, on récupère donc du retard.

Flux de réception Machecoul à fin de semaine 38 :



Étiquettes de lignes	2019	2020	Total général	EVO
1	26 379	29 344	55 723	11,2%
2	29 780	35 037	64 817	17,7%
3	43 667	20 504	64 171	-53,0%
4	47 091	528	47 619	-98,9%
5	33 849	11 036	44 885	-67,4%
6	33 178	39 940	73 118	20,4%
7	39 324	37 958	77 282	-3,5%
8	20 299	34 878	55 177	71,8%
9	28 637	22 808	51 445	-20,4%
Total général	302 204	232 033	534 237	-23,2%

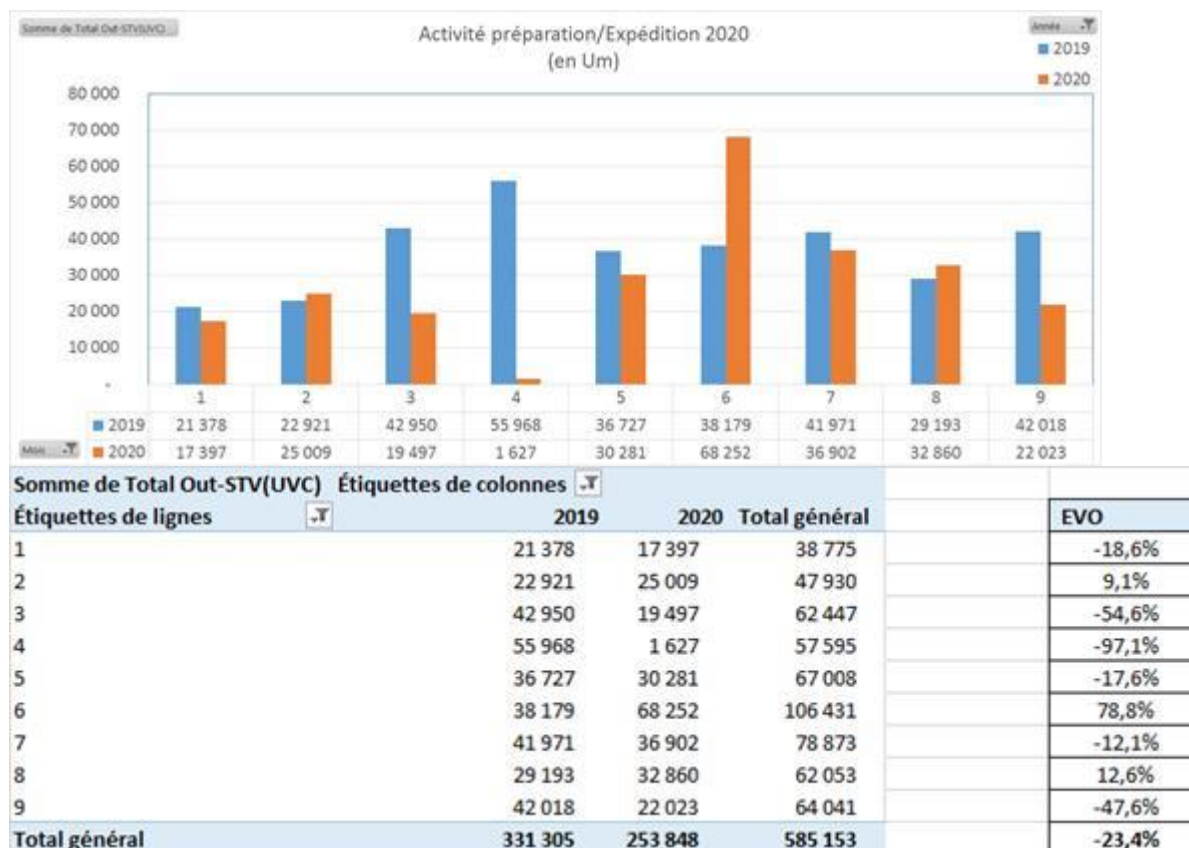
Le mois d’Août a été important suite à la mise en place de nouvelle ligne de montage à l’usine.

Le cumul début d’année est à -23,2% contre -31,2% à fin Juillet, on récupère donc du retard.

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Flux de préparation Machecoul à fin de semaine 38 :



Le mois d'Août a été important et aurait pu être plus important avec plus de stock disponible.
Le cumul début d'année est à -23,4% contre -23,5% à fin Juillet.

3. Sorties et entrées dans les effectifs.

7 sorties : 2 démissions, une fin de contrat professionnel, 1 licenciement pour abandon de poste, 1 départ à la retraite, Une fin de CDD, 1 inaptitude non professionnelle.

1 entrée : Stéphanie HUGONNARD BRUYERE (nouvelle chef d'équipe préparation).

4. Point COVID-19.

A ce jour, il n'y a pas de cas positif recensé chez LSL.
Il y a par contre des cas dans les entreprises du PIPA.

Dans ce contexte de progression rapide du virus, la Direction fera des rappels réguliers sur les mesures barrières.

→ Le CSE remarque que les salariés vivent de plus en plus difficilement le port du masque et que cette contrainte nécessaire pèse sur leur moral et sur les relations.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

5. Projet suivi performance gestion des stocks.

2) OBJECTIF

- ° Meilleure planification des besoins en fonction de l'avancement du réalisé
- ° Meilleure pilotage des équipes / Mise à dispo de l'effectif par activité
- ° Accompagnement des opérateurs en fonction des difficultés rencontrées
- ° Suivi des activités / Par métier : (Par typologie emplacement / produit)
- Mise en corrélation des heures réalisées avec du Nbre d'inventaire / Nbre de transfert / Nbre et type d'anomalie



3) SOURCES ET COMMUNICATION

- ° Les suivis ont été définis en collaboration avec les pilotes de chaque activité
- ° Les suivis seront communiqués et expliqués régulièrement
- ° Des ajustements de critères pourront être effectués en fonction des besoins identifiés
- ° En parallèle, les principaux MODOP de chaque activité seront redéfinis en collaboration avec l'ensemble du service GDS





Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

L'article L.1121-1 du Code du travail énonce le principe général selon lequel nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives des restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Le droit au respect de la vie privée et familiale, valable sur les lieux et temps de travail, est consacré par l'article 9 du Code civil mais également par l'article 8 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

En application de ces textes, le contrôle de l'activité des salariés doit toujours être justifié et strictement proportionné à la finalité recherchée par le dispositif mis en œuvre. Il appartient à l'employeur de démontrer son respect de cette obligation.

L'employeur est en outre tenu au respect d'une certaine loyauté vis à vis de ses salariés dans la mise en œuvre du dispositif de contrôle de leur activité :

Aucune information concernant personnellement un salarié ne peut être collectée par un dispositif qui n'a pas été porté préalablement à sa connaissance. (Article L.1224-4 du Code du travail).

A défaut, le moyen utilisé par l'employeur constitue un mode de preuve illicite et ne peut servir au soutien d'une sanction ou d'un licenciement (Cass.soc. 22 mai 1995 n°93-44.078).

Il est interdit à l'employeur de recourir à des artifices et stratagèmes visant à placer le salarié dans une situation dont le but serait de lui imputer ultérieurement une faute (Cass. Soc. 16 janvier 1003 n°89-41.052).

- Puisque les contrats de travail des employés du service gestion ne mentionnent pas de production minimum ;
 - Puisque la prime de performance de ce service n'est pas basée sur une production de ce service ;
 - Puisque les salariés de ce service seraient (dans le cas où un contrôle de leur production serait mis en œuvre) discriminés de par leur statut socioprofessionnel et de leurs missions au regard des autres employés de l'entreprise;
- La mise en place d'outils de contrôle individualisés basés sur la productivité serait disproportionné, discriminatoire et dans le seul but de rechercher une faute.

Le CSE permet à l'employeur d'analyser globalement le travail afin d'organiser le service et de définir le temps nécessaire et le nombre de personne pour une tâche, un dossier, un projet.

6. Modalités de calcul de la prime trimestrielle (ETAM) suite aux weekends travaillés.

Un montant forfaitaire de 50€ sera versé pour chaque weekend travaillé.

- Plusieurs élus ont fait part de l'inégalité de traitement selon les catégories socioprofessionnelles.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

7. Modalités de calcul pour les primes variables lors d'un solde de tout compte.

Le calcul actuel se fait avec un mois de décalage et oblige le service RH à retarder le solde de tout compte puisque il est nécessaire de faire une feuille de paie complémentaire.

Le service RH propose de calculer les primes variables sur la moyenne des 6 derniers mois afin de réaliser la clôture dès la sortie des effectifs. Ce mode de calcul serait favorable au salarié.

→ Le CSE propose qu'un suivi annuel de ce calcul soit réalisé et présenté aux CSE. La Direction est favorable.

Le CSE donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

8. Plan d'action sénior groupe Intersport.

Céline Peltier (DRH groupe) réfléchit à une éventuelle mise en place. L'ancien accord sénior LSL pourrait servir de base à une négociation. Un retour sur un éventuel calendrier sera fait lors de la réunion plénière CSE du mois d'octobre.

9. Projet bureaux des administratifs rez-de-chaussée et calendrier des travaux.

Le chantier des bureaux d'exploitation a démarré le Lundi 5 Octobre pour une durée approximative de 3 semaines.

10. Projet d'une permanence CSE.

Le secrétaire propose suite à la demande de nombreux salariés la mise en place d'une permanence. Cette permanence serait en phase de test sur 1 mois afin d'analyser l'utilité réelle et de réfléchir à une mise en place définitive.

Le Président indique que les salariés pourraient se rendre à cette permanence hors de leur temps de travail. Le secrétaire indique que depuis 1981 et les lois Auroux, les salariés peuvent discuter sur leurs conditions de travail sur leur lieu de travail et pendant leur temps de travail.

Les élus souhaitent garder un contact direct sur les postes de travail et donc rejettent majoritairement la demande.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

11. Présentation des comptes CSE par le Trésorier.

SITUATION DES COMPTES AOUT			MONTANT DES SUBVENTIONS LSL		
	2020	2019		2020	2019
Œuvres Sociales et Culturelles au 31/08/2020	46057,77	37591,35	période 2ème trimestre OSE	18065,76	19687,94
Fonctionnement au 31/08/2020	19976,77	20095,35	période 2ème trimestre fonctionnement	2474,76	2696,98
POINT ANCV AU 27/09/2020				2020	2019
Evenements marquants du mois			Répartition cotisation / nbre salariés	300 / 73	300 / 67
nombre abonnement ancv2020/2021	90	90		200 / 4	200 / 13
cout CSE	6000	5970		100 / 13	100 / 10
			Total cotisation	24000	23700

→ Le CSE par l'intermédiaire de son trésorier remarque et cela pour la première fois une baisse de la dernière subvention versée.

12. Décision sur l'arbre de Noël 2020 dans le contexte sanitaire COVID-19.

Du fait du contexte actuel de pandémie, le CSE dans son ensemble (+Président) prend la décision d'annuler la manifestation qui a lieu habituellement le premier samedi de décembre.

Le budget prévu serait utilisé sur un autre événement qui pourrait avoir lieu au printemps/ début d'été.

Cet événement reste encore à définir.

Le CSE souhaite que cet événement soit organisé en collaboration avec l'Association Sportive Intersport.

13. Point billetterie septembre 2020

01/09/2020	Cinéchèque	30,00 €	10
Total pour 01/09/2020		30,00 €	10
02/09/2020	Cinéchèque	30,00 €	10
Total pour 02/09/2020		30,00 €	10
03/09/2020	Cinéchèque	48,00 €	16
Total pour 03/09/2020		48,00 €	16
04/09/2020	Cinéchèque	54,00 €	18
Total pour 04/09/2020		54,00 €	18
08/09/2020	Cinéchèque	12,00 €	4
Total pour 08/09/2020		12,00 €	4



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

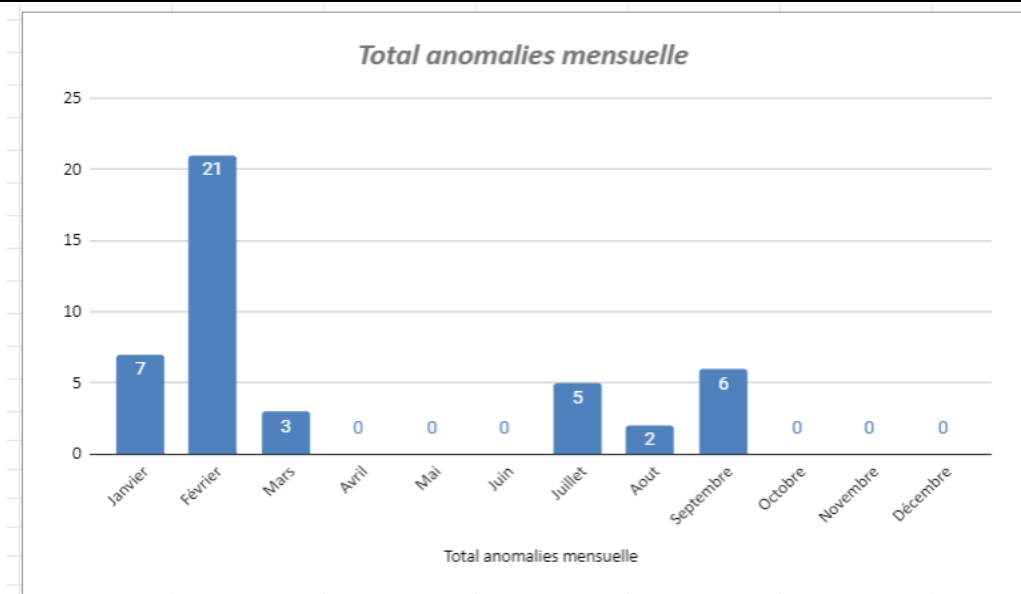
15/09/2020		50,25 €	0
Total pour 15/09/2020		50,25 €	0
25/09/2020	Parfum	2 968,00 €	0
Total pour 25/09/2020		2 968,00 €	0
28/09/2020	Parfum	268,00 €	0
Total pour 28/09/2020		268,00 €	0
09/10/2020	Madeleine Bijou	168,40 €	0
Total pour 09/10/2020		168,40 €	0
13/10/2020	Cinéchèque	18,00 €	0
Total pour 13/10/2020		18,00 €	0

Tous les cinéchèques en promotion ont été vendus. Le CSE reprendra cette billetterie dès que la situation sanitaire le permettra. Sandra devra revoir le fichier afin de faire un récapitulatif par fournisseur.

14. Point distributeurs

Anomalies du mois de septembre constatées sur les feuilles de remboursement :

jour	mois	année	n° de sélection	intitulé de la sélection	Emplacement machine	Commentaire éventuel	anomalies selon liste déroulante
3	9	20		Pasta box	machine cellule 1		Produit coincé
3	9	20		Pasta box	machine hall chauffeur		Produit coincé
7	9	20		café	machine hall chauffeur		Produit non conforme
8	9	20		café	machine cellule 1		Produit prélevé au mauvais prix
9	9	20		café	machine cellule 1		Produit prélevé au mauvais prix
9	9	20		boisson	machine cellule 1		Monnaie non rendu
						Anomalie de prix sur la sélection 61, Prix réel 1€ prix demandé 655,35€	





Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

15. Interrogations des salariés

Document spécifique en annexe de ce compte rendu.

La séance est levée à 16h50

Le Secrétaire
Alain JOUAN

Le Président
Frédéric GRASSART